

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02717 Numéro SIREN : 537 844 243 Nom ou dénomination : APDG INVESTISSEMENTS
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2018 sous le numéro de dépôt 20341

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 44800 SAINT HERBLAIN Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 7 8 4 4 2 4 3 0 0 0 2 3 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 30062018	N-1 30062017
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I) AA				
	Frais d'établissement* AB	11 840	11 840		
	Frais de développement* CX				
	Concessions, brevets et droits similaires AF				
	Fonds commercial (1) AH				
	Autres immobilisations incorporelles AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
	Terrains AN				
	Constructions AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR				
	Autres immobilisations corporelles AT				
	Immobilisations en cours AV				
	Avances et acomptes AX				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
	Autres participations CU	1 194 878		1 194 878	1 094 878
	Créances rattachées à des participations BB	62 808		62 808	60 408
	Autres titres immobilisés BD				
	Prêts BF				
	Autres immobilisations financières* BH	15 000		15 000	15 000
	TOTAL (II) BJ	1 284 526	11 840	1 272 686	1 170 286
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL				
	En cours de production de biens BN				
	En cours de production de services BP				
	Produits intermédiaires et finis BR				
	Marchandises BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes BV				
	Clients et comptes rattachés (3)* BX				
	Autres créances (3) BZ	380 478		380 478	248 864
	Capital souscrit et appelé, non versé CB				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	100 000		100 000	100 000
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	82 940		82 940	173 543
	Charges constatées d'avance (3)* CH	530		530	486
	TOTAL (III) CJ	563 948		563 948	522 893
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW	1 773		1 773	3 548
	Primes de remboursement des obligations (V) CM	7 014		7 014	21 041
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 857 260	11 840	1 845 420	1 717 767
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise APDG INVESTISSEMENTS				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 610 000)			DA	610 000	610 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,....			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	6 113	2 859
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	116 142	54 311
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	64 986	65 084
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées*			DK	22 129	22 129
	TOTAL (I)			DL	819 370	754 384
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	263 770	263 770
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	559 307	415 661
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	197 423	278 652
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 550	5 300
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
	TOTAL (IV)			EC	1 026 050	963 384
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 845 420	1 717 767	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
		Ecart de réévaluation libre		ID		
		Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*			EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	556 050	342 059
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS		Néant ☐ *				
		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens* services*	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	16 872	8 020
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA	1 775	2 624
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)		GE		1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	18 647	10 645
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(18 647)	(10 645)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	102 421	101 136
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	900	295
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	103 321	101 431
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	14 027	14 027
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	20 347	18 648
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	34 374	32 676
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	68 947	68 755
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	50 300	58 110

(RENVIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N°2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		APDG INVESTISSEMENTS		Néant ☐ *																			
		Exercice N		Exercice N-1																			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA																					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB																					
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC																					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD																					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE																					
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF																					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		1 844																			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		1 844																			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(1 844)																			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ																					
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(14 686)	(8 818)																			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	103 321	101 431																			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	38 335	36 346																			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	64 986	65 084																			
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																					
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY																					
		IG																					
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP																					
		HQ																					
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH																					
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	21	728																			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 136	1 044																			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX																					
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC																					
		RD																					
	(9) Dont transferts de charges	A1																					
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2																					
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																					
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																							
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
Exercice N																							
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																						
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs														
Exercice N																							
Charges antérieures	Produits antérieurs																						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général des
impôts).

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A

INCORP.

CORPORELLES

FINANCIERES

ADVENTI Informatique

Désignation de l'entreprise				APDG INVESTISSEMENTS				Néant ☐ *		
IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	11 840	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD		KE		KF	
	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants M2]		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	
Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
Avances et acomptes				LK		LL		LM		
TOTAL III				LN		LO		LP		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
	Autres participations			8U	1 155 286	8V		8W	102 400	
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	15 000	IU		IV		
	TOTAL IV			LQ	1 170 286	LR		LS	102 400	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	1 182 126	OH		OJ	102 400	
				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ	11 840	DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV		LW	
	Terrains				IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	
Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW			
Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		
TOTAL III				IY		NG		NH		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		
	Autres participations			IØ		ØX	1 257 686	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	15 000	2F		
	TOTAL IV			I3		NJ	1 272 686	NK	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	1 284 526	ØL	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 30062018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant le montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	11 840	EL		EM		EN	11 840		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	11 840	ØP		ØQ		ØR	11 840		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incor- porelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. de bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM	NO				
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler		3 548				Z9	1 775	Z8	1 773		
Primes de remboursement des obligations		21 041				SP	14 027	SR	7 014		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		APDG INVESTISSEMENTS				Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (I)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	22 129	TM		TN		TO	22 129
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	22 129	TS		TT		TU	22 129
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	22 129	UB		UC		UD	22 129
dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	62 808		UM			UN	62 808	
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	15 000		UV			UW	15 000	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	179 413		179 413					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	201 065		201 065					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS	530		530					
	TOTAUX				VT	458 816		VU	381 008		VV	77 808	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y	263 770		263 770						
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	1 753		1 753						
	à plus d'1 an à l'origine			VH	557 554		87 554		358 377		111 623		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	5 550		5 550						
Personnel et comptes rattachés				8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW									
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	197 423		197 423						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	1 026 050		VZ	556 050		358 377		111 623	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	200 000		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	55 381		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

APDG INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 610 000 euros
Siège social : 10 Boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
537 844 243 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 NOVEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 64 986 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	64 986 euros
A la réserve légale	3 249 euros

Solde	61 737 euros
-------------	--------------

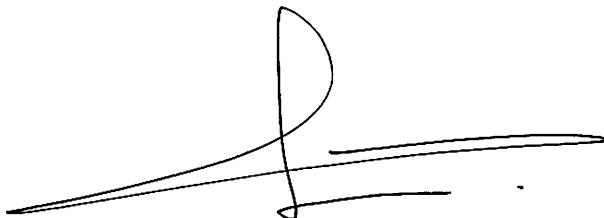
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 177 879 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 novembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Arnaud GUILLET





expertise finance conseil

Bertrand CRISTALLINI
Guillaume BERTHELOT

APDG INVESTISSEMENTS

Société par Actions Simplifiée

**10 Boulevard du Zénith
44800 SAINT HERBLAIN**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30/06/2018

**SAS APDG
INVESTISSEMENTS**

Exercice clos le 30/06/2018

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS APDG INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS APDG INVESTISSEMENTS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SAS APDG INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 30/06/2018

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société dispose à son actif des titres de participation pour un montant de 1 194 878 euros. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de cette valorisation à partir des éléments disponibles à ce jour.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS APDG INVESTISSEMENTS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

SAS APDG INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 30/06/2018

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS APDG INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 30/06/2018

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 31 octobre 2018



Le Commissaire aux comptes
SARL EFC, représentée par
Bertrand CRISTALLINI

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 30/06/2018	Net au 30/06/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	11 840,00	11 840,00		
Immobilisations financières				
Participations	1 194 878,00		1 194 878,00	1 094 878,00
Créances rattachées à des participations	62 807,67		62 807,67	60 407,67
Autres immobilisations financières	15 000,00		15 000,00	15 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 284 525,67	11 840,00	1 272 685,67	1 170 285,67
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Créances diverses	380 478,09		380 478,09	248 864,29
Valeurs mobilières de placement	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Disponibilités	82 939,57		82 939,57	173 542,53
Charges constatées d'avance	530,10		530,10	486,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	563 947,76		563 947,76	522 892,82
Comptes de régularisation				
Frais d'émission d'emprunt à étaler	1 773,00		1 773,00	3 548,00
Primes de remboursement	7 013,66		7 013,66	21 040,95
TOTAL ACTIF	1 857 260,09	11 840,00	1 845 420,09	1 717 767,44

BILAN PASSIF

	Net au 30/06/2018	Net au 30/06/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	610 000,00	610 000,00
Réserve légale	6 113,00	2 859,00
Autres réserves	116 141,82	54 311,47
Résultat de l'exercice	64 986,40	65 084,35
Provisions réglementées	22 129,00	22 129,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	819 370,22	754 383,82
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	263 770,00	263 770,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	559 307,33	415 661,35
Emprunts et dettes financières divers	197 422,54	278 652,27
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 550,00	5 300,00
TOTAL DETTES (1)	1 026 049,87	963 383,62

TOTAL PASSIF	1 845 420,09	1 717 767,44
---------------------	---------------------	---------------------

(1) Dont dettes à plus d'un an
(1) Dont dettes à moins d'un an

470 000,00	621 324,33
556 049,87	342 059,29

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/07/2017 au 30/06/2018 (12 mois)	Du 01/07/2016 au 30/06/2017 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	16 871,86	8 020,31	8 851,55	110,36
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	1 775,00	2 623,54	-848,54	-32,34
Autres charges		1,00	-1,00	-100,00
Total des charges d'exploitation	18 646,86	10 644,85	8 002,01	75,17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-18 646,86	-10 644,85	-8 002,01	-75,17
Produits financiers				
Produits financiers, participations (3)	102 421,07	101 135,90	1 285,17	1,27
Autres intérêts et produits assimilés (3)	900,00	294,90	605,10	205,19
Total des produits financiers	103 321,07	101 430,80	1 890,27	1,86
Charges financières				
Dotations amortissements et provisions	14 027,29	14 027,29		
Intérêts et charges assimilées (4)	20 346,52	18 648,31	1 698,21	9,11
Total des charges financières	34 373,81	32 675,60	1 698,21	5,20
RÉSULTAT FINANCIER	68 947,26	68 755,20	192,06	0,28
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	50 300,40	58 110,35	-7 809,95	-13,44
Charges exceptionnelles				
Dotations exceptionnelles amort. et provisions		1 844,00	-1 844,00	-100,00
Total des charges exceptionnelles		1 844,00	-1 844,00	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-1 844,00	1 844,00	100,00
Impôts sur les bénéfices	-14 686,00	-8 818,00	-5 868,00	-66,55
TOTAL DES PRODUITS	103 321,07	101 430,80	1 890,27	1,86
TOTAL DES CHARGES	38 334,67	36 346,45	1 988,22	5,47
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	64 986,40	65 084,35	-97,95	-0,15

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

21,07

728,23

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2 136,45

1 044,05

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2018, dont le total est de 1.845.420,09 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 103.321,07 Euros et dégageant un bénéfice de 64.986,40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Le 9 février 2018, la société a fait l'acquisition de 100% des titres de la société BOOSTMYMAIL pour 100 000€.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du Plan Comptable général applicables à la clôture (Règlement ANC 2014-03 mis à jour).

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Les frais d'acquisition des titres de participation sont incorporés au prix de revient des titres.

Les frais d'acquisition sont amortis fiscalement sur une durée de 5 ans par la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Valeurs mobilières de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

ANNEXE

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Frais d'établissements

La société a opté pour l'inscription à l'actif des frais d'établissement. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans.

Frais d'émission d'emprunts

La société a opté pour l'application de la méthode préférentielle prévu par le règlement CRC 99-02 qui consiste à étaler les frais d'émission d'emprunts sur la durée de celui-ci soit 7 ans en mode linéaire.

Emprunt obligataire convertible

L'emprunt obligataire convertible émis par l'entreprise est assorti d'une prime de non conversion. La société a opté pour l'étalement prorata temporis de la prime sur la durée de l'emprunt.

Note sur l'intégration fiscale

La société est mère d'un groupe qui a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu dans le cadre de l'article 223 A du CGI. La convention d'intégration fiscale lie la société avec ses filiales la SARL A5 GROUPE et la SAS A5 SYS.

Modalités de répartition de l'impôt

Dans le cadre de l'option pour l'intégration fiscale, la convention arrêtée avec les sociétés du groupe prévoit que la charge d'impôt est supportée par les sociétés filles comme en l'absence d'intégration fiscale.

Montant de l'impôt

Au titre de l'exercice, l'impôt sur le résultat groupe est de 4 129€. La société a comptabilisé au titre de la convention d'intégration fiscale, un total de contribution des filiales de 18 815€. Le produit net d'impôt pour la société est ainsi de 14 686€.

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	11 840,00				11 840,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 840,00				11 840,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations et créances rattachées	1 155 285,67	102 400,00			1 257 685,67
Prêts et autres immobilisations financières	15 000,00				15 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 170 285,67	102 400,00			1 272 685,67
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	1 182 125,67	102 400,00			1 284 525,67

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	11 840,00			11 840,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 840,00			11 840,00
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	11 840,00			11 840,00

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Frais d'établissement :	Consommation temps	sur 5 ans

■ MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dotations de l'exercice aux amortissement	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3 548,00		1 775,00	1 773,00
Primes de remboursement des obligations	21 040,95		14 027,29	7 013,66
TOTAL DES MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	24 588,95		15 802,29	8 786,66

ANNEXE

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Amortissements dérogatoires	22 129,00			22 129,00
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	22 129,00			22 129,00
TOTAL DES PROVISIONS	22 129,00			22 129,00

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	62 807,67		62 807,67	
Autres immobilisations financières	15 000,00		15 000,00	
Actif circulant				
Etat - Impôts sur les bénéfices	179 413,06	179 413,06		
Groupe et associés	201 065,03	201 065,03		
Charges constatées d'avance	530,10	530,10		
TOTAL DES CRÉANCES	458 815,86	381 008,19	77 807,67	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)	263 770,00	263 770,00		
Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max (1)	1 753,00	1 753,00		
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	557 554,33	87 554,33	358 377,38	111 622,62
Fournisseurs et comptes rattachés	5 550,00	5 550,00		
Groupe et associés	197 422,54	197 422,54		
TOTAL DES DETTES	1 026 049,87	556 049,87	358 377,38	111 622,62
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	55 380,63			

ANNEXE

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances rattachées à des participations	2 807,67
Autres créances	21,07
Disponibilités	1 125,00
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	3 953,74

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 753,00
Emprunts et dettes financières divers	6 567,52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 550,00
TOTAL DES CHARGES À PAYER	13 870,52

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	530,10
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	530,10

ANNEXE

■ CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant
Frais d'émission d'emprunt à étaler	1 773,00
TOTAL DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT	1 773,00

■ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre de titres		
		A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice
Actions ordinaires entièrement libérées	1,00	610 000		

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements réciproques	Montant
Intérêts restant à courir sur emprunts	34 550,28
TOTAL DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES	34 550,28

ANNEXE

■ DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

	Montant
Emprunts à 2 ans maximum	57 554,33
TOTAL DES DETTES GARANTIES	57 554,33

CIC Ouest et banque populaire

- Nantissement de 10 000 parts sociales de la société A5 GROUPE. Garantie prise pour compte commun par la banque CIC Ouest pour la banque populaire et CIC Ouest.

- Délégation d'assurance décès invalidité des dirigeants au profit des banques

- Contregarantie OSEO à hauteur de 30% du capital emprunté

ANNEXE

■ LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et av. consentis par la Sté et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	CAHT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par Sté exercice	Observations
			BRUTE	NETTE						
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous										
Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la société)										
A5 GROUPE	100 000,00	61 620,30	100,00	1 069 878,00	1 069 878,00		954 382,75	106 443,65	100 000,00	Comptes annuels arrêtés au 30/06/2018
BOOSTMYMAIL	100 000,00		100,00	100 000,00	100 000,00	192 316,87	803,75	-26 222,65		Comptes annuels arrêtés au 30/06/2018
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
PULSAR INVEST	125 000,00		20,00	25 000,00	25 000,00	60 000,00	124 000,00	10 637,33		Comptes annuels arrêtés au 31/12/2017